



LIMOGES METROPOLE
EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 JUIN 2025

Les deux mille vingt-cinq et mille vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, également convoqué le 28 juin 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle-Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guilhem GUDON, Président.

Daniel CHASSAGN, Vice-Président, chargé au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaloni, prezenta:

[illegible]

Algunos ejemplos para el cálculo de la suma.

Associés titulaires avec obligation de pourvoir :

- Mme Jacques ROUX donne pourvoir à M. Alexandre ROFFENAUER
- M. Serge ROUX donne pourvoir à M. Claude COCHARD
- M. Bernard LAFITE donne pourvoir à M. Jean-Louis LAFITE
- Mme Martine ROUCHER donne pourvoir à M. Michel Rousselle DELPE
- M. Laurent LAFITE donne pourvoir à M. Gaston CANTAGALLI
- Mme Marie-LAURE donne pourvoir à M. Gilles BERGOT
- M. Jimmy ELIED donne pourvoir à M. Jean-Luc SCHNEIDER
- M. Jean-Louis LAFITE donne pourvoir à M. Jean-Louis LAFITE
- Mme Nadia NADIN donne pourvoir à M. Guillaume DUBOIS
- M. Matthieu FARRER donne pourvoir à Mme Amélie JULIEN
- M. Philippe RAULT-DERRIÈRE donne pourvoir à M. Vincent REY
- Mme Nadia NADIN donne pourvoir à M. Guillaume DUBOIS
- Mme Fabrice VIELLO donne pourvoir à M. Michel ROUCHER
- Mme Valérie ZIA NEY donne pourvoir à M. Michel TROGIAN

Abstract

Dr. Louis Roger LEBEDEV, Mrs. Isabelle GIBONIS, M. Alain BOURDON

LITHIUM AND BIPOLAR DISORDER 153

Révision allégée n°9 du Plan local d'urbanisme de Limoges - Création de deux Secteurs de tailles et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sur le domaine de Julian

DÉLIBÉRATION

Révision allégée n°9 du Plan local d'urbanisme de Limoges - Création de deux Secteurs de tailles et de capacité d'accueil limitées (STECAL) sur le domaine de Juillac

1 DOCUMENT - Publié le 3 Juillet 2025

Délibération du 24 juin 2025



14_7.pdf
(.pdf, 4,2 Mo)

 TÉLÉCHARGER